

ÉDUCATION

Le maintien de l'oral du bac de français, un défi au bon sens

Les syndicats enseignants et lycéens et les parents d'élèves demandent l'annulation de l'épreuve, qui concerne un demi-million de candidats. **P. 11**

BACCALAURÉAT

Le maintien de l'oral de français, une aberration

Plus de 60 000 pétitionnaires, ainsi que tous les syndicats, demandent l'annulation de cette épreuve. Son maintien serait synonyme d'inégalités et d'injustice pour les quelque 500 000 lycéens concernés.

On ne peut même plus parler de double peine, ou de triple peine. Pour les lycéens de première, cette année, la coupe est pleine. Cobayes de la réforme du lycée, des E3C (épreuves communes de contrôle continu), des nouveaux programmes, privés de lycée depuis le 16 mars, le gouvernement leur a offert, en guise de bouquet final, une exclusivité dont ils se seraient bien passés : le maintien de l'oral du bac de français, prévu du 26 juin au 4 juillet, et confirmé par Jean-Michel Blanquer le 29 avril. Cela, alors que toutes les autres épreuves du baccalauréat – écrit du français pour les première et toutes les matières passées en terminale – seront jugées cette année en contrôle continu, et, surtout, qu'ils ne reprendront pas les cours en présentiel avant le 4 juin... au mieux.

« Cette année, entre les mouvements sociaux à partir du 5 décembre, les blocus au moment des E3C et le confinement depuis le 16 mars, j'ai passé à peu près quatre mois en cours sur les neuf prévus », résume Sacha Halgand, président de la FIDL (syndicat lycéen) et lui-même élève de première.

« Nous n'avons pas pu préparer nos élèves à l'oral »

Dès le 29 avril, la quasi-totalité des syndicats enseignants (Snes-FSU, Sgen-CFDT, SUD éducation, SE-Unsa, SNFOLC, Snalc), auxquels s'étaient joints la FCPE (parents d'élèves) et l'UNL (Union nationale lycéenne)

ont écrit au ministre de l'Éducation nationale pour demander l'annulation de cette épreuve. Mais, dès le début du mois d'avril, une association de professeurs de français, l'Afef (Association française pour l'enseignement du français), avait lancé une pétition en ligne avec le même objectif (1). Pétition qui, le 6 mai, avait recueilli près de 63 000 signatures.

Il existe bien sûr des préoccupations d'ordre sanitaire, qui portent sur la possibilité réelle d'interroger les quelque 500 000 candidats dans des conditions suffisantes de sécurité, pour eux comme pour les examinateurs. Un souci que la perspective du déconfinement et de la reprise des cours a conduit à relativiser... Viviane Youx, présidente de l'Afef, remarque tout de même que, pour ses collègues, « interroger à l'oral des élèves qui porteront un masque et qui seront au moins à 1,50 mètre de distance, pendant deux fois quatre heures d'affilée chaque jour, cela va être difficile... »

Mais les principales craintes portent sur la préparation des élèves à cette épreuve, dont l'allègement annoncé par le ministre (15 textes à présenter en bac général, 12 en bac technologique) ne suffit guère à rassurer : « Nous n'avons pas pu préparer nos élèves à l'oral explique Viviane Youx. Les programmes ont changé cette année, ils sont très chargés. Nous avons d'abord préparé l'écrit, et de toute façon on commence rarement à préparer l'oral avant le 15 mars. On ne savait pas qu'il y aurait le confinement ! Or, pour les élèves, c'est le premier véritable oral de leur vie – et il y a maintenant une question de langue en plus, qui n'a

pas pu être préparée en seconde. » « Avec les problèmes de connexion, les ENT (espace numérique de travail) qui ont planté pendant un mois, ajoute Sacha Halgand, certains d'entre nous n'ont même pas eu les 15 textes. »

« Ceux qui sont déjà en difficulté seront encore plus pénalisés »

« Les inégalités existent déjà, reprend Viviane Youx, mais elles seront accentuées si cet examen est maintenu, entre les élèves qui ont tout chez eux, les livres, des parents qui les aident... et les autres. » La reprise des cours aura lieu, au mieux, le 4 juin. Mais le respect des prescriptions sanitaires – pas plus de 15 élèves en classe en même temps – imposera de diviser le temps scolaire par trois sur le petit mois qui restera. « Comment vont faire ceux qui sont en décrochage ? » demande Sacha Halgand. « La reprise des cours devrait avoir pour objectif de combler les inégalités entre les élèves, reprend la présidente de l'Afef, mais, là il va falloir préparer l'oral, au lieu de rattraper les élèves qui ont décroché. Ceux qui sont déjà en difficulté à l'oral d'habitude seront encore plus pénalisés. » Muet pour le moment, le ministre – qui n'a jamais apporté d'autre justification à sa décision que l'amélioration des conditions sanitaires – serait pourtant avisé d'entendre la demande, avant que la colère des uns et des autres l'oblige à se désavouer... une fois de plus.

OLIVIER CHARTRAIN

(1) <https://www.change.org/p/ministre-de-l-education-nationale-bac-2020-non-au-maintien-de-l-epreuve-orale-de-francais>

ÉCOLES: UNE REPRISE EN MODE GARDERIE?

Publiée le 4 mai, la circulaire qui officialise et réglemente la réouverture des écoles « va fortement limiter les pratiques pédagogiques », a réagi Frédérique Rolet, du Snes-FSU, sur le site du Café pédagogique, ajoutant: « Il faut déconstruire l'idée qu'il s'agit de la reprise de l'école ». Autre syndicat,

le SE-Unsa a déploré « des recommandations (...) qui méconnaissent la réalité et dénie l'autonomie professionnelle des enseignants ».

« L'ORAL EST ÉVALUÉ EN CLASSE PENDANT L'ANNÉE, RIEN NE S'OPPOSE À CE QUE L'ON PASSE CET EXAMEN EN CONTRÔLE CONTINU, COMME LE RESTE. »
VIVIANE YOX

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

L'épreuve, prévue du 26 juin au 4 juillet, a été confirmée le 29 avril. Nicolas Tavernier/Rea